

Rip qu'avait été donné le mandat de diriger les recherches contre lui. Et que pouvaient-ils penser, sinon que Rip, ayant enfin découvert sa retraite, venait procéder à son arrestation ? Si Jean tombait entre les mains de Gilbert Argall, il était perdu.

Se contenant par un suprême effort de volonté, Jean n'avait même pas tressailli. C'est à peine si la pâleur de sa figure s'était accentuée. Aucun mouvement, même involontaire, n'avait pu le trahir. Et, pourtant, il venait de reconnaître Rip, avec lequel il s'était déjà rencontré, le jour où le stage le transportait avec maître Nick et Lionel de Montréal à l'île Jésus ! Rip, l'agent lancé à sa poursuite depuis plus de deux mois ! Rip, le provocateur, qui avait causé l'infamie de sa famille, en poussant à la trahison son père Simon Morgaz !

Malgré tout, il garda son sang-froid, il ne laissa rien paraître de la haine qui bouillonnait en lui, tandis que M. de Vaudreuil et sa fille tremblaient à ses côtés.

Cependant, si Jean connaissait Rip, Rip ne le connaissait pas. Il ignorait que le voyageur qu'il avait entrevu un instant sur la route de Montréal, fût le patriote dont la tête était mise à prix. Ce qu'il savait, c'était que Jean-Sans-Nom devait être à la ferme de Chipogan, et voici comment il avait pu retrouver sa trace.

Quelques jours avant, le jeune proscrit, rencontré à cinq ou six lieues de Saint-Charles, après avoir quitté Maison-Close, avait été signalé à sa sortie du comté, de Verchères pour être un étranger suspect. S'apercevant que l'éveil était donné, il avait dû s'enfuir à l'intérieur du comté, et, non sans avoir failli à plusieurs reprises tomber entre les mains de la police, il était parvenu à se réfugier dans la ferme de Thomas Harcher.

Mais les agents de la maison Rip n'avaient point perdu sa piste comme il le croyait, et ils avaient eu bientôt la quasi certitude que la ferme Chipogan lui donnait asile. Rip fut aussitôt prévenu. Sachant, non seulement que cette ferme appartenait à M. de Vaudreuil, mais que celui-ci y était actuellement, il ne douta plus que l'étranger qui s'y trouvait fût Jean-Sans-Nom. Après avoir donné ordre à quelques-uns de ses hommes de se mêler aux nombreux invités de Thomas Harcher, il fit son rapport à Gilbert Argall, qui mit une escouade de police à sa disposition ainsi qu'un détachement des volontaires de Montréal.

Voilà dans quelles conditions Rip venait d'arriver sur le seuil de la porte, tenant pour certain que Jean-Sans-Nom était au nombre des hôtes du fermier de Chipogan.

Il était cinq heures du soir. Bien que les lampes ne fussent pas allumées, il faisait encore jour à l'intérieur. En un instant, Rip avait parcouru l'assistance du regard, sans que Jean eût attiré son attention plus spécialement que les autres convives réunis dans la salle.

Cependant, Thomas Harcher, voyant la cour occupée par une troupe d'hommes, venait de se lever, et s'adressant à Rip :

« Qui êtes-vous ? lui demanda-t-il.

Un agent, chargé d'une mission du ministre de la police, répondit Rip.

— Que venez-vous faire ici ?

— Vous allez le savoir. — N'êtes-vous point Thomas Harcher de Chipogan, fermier de M. de Vaudreuil ?

— Oui, et je vous demande de quel droit vous avez envahi ma maison ?

— Conformément au mandat qui m'a été donné, je viens procéder à une arrestation.

— Une arrestation... s'écria le fermier, une arrestation chez moi !... Et qui venez-vous y arrêter ?

— Un homme dont la tête a été mise à prix par décret du gouverneur général, et qui est ici !

— Il se nomme ?...

— Il se nomme, répondit Rip d'une voix forte, ou plutôt il se fait appeler Jean-Sans-Nom !

Cette réponse fut suivie d'un long murmure. Quoi ! c'était Jean-Sans-Nom que Rip venait arrêter, et il affirmait qu'il se trouvait à la ferme de Chipogan !

L'attitude du fermier de sa femme, de ses enfants, de tous ses hôtes, fut si naturellement celle d'une stupéfaction profonde que Rip put croire à une

erreur de ses agents égarés sur une fausse piste. Néanmoins, il réitéra sa demande, et, cette fois d'une façon encore plus affirmative.

« Thomas Harcher, reprit-il, l'homme que je cherche est ici, et je vous somme de le livrer ! »

A ces mots, Thomas Harcher regarda sa femme, et Catherine, lui saisissant le bras, s'écria :

« Mais réponds donc à ce qu'on te demande !

— Oui, Thomas, répondez ! ajouta maître Nick.

Il me semble que la réponse est facile !

— Très facile, en effet ! dit le fermier.

Et, se retournant vers Rip :

« Jean-Sans-Nom que vous cherchez, dit-il, n'est pas à la ferme de Chipogan.

— Et moi, j'affirme qu'il y est, Thomas Harcher, répondit froidement Rip.

— Non, vous dis-je, il n'y est pas !... Il n'a jamais paru ici !... Je ne le connais même pas !... Mais j'ajoute que s'il était venu me demander asile, je l'aurais reçu, et que s'il était chez moi, je ne le livrerais pas ! »

Aux démonstrations significatives qui accueillirent la déclaration du fermier, Rip ne pouvait se tromper. Thomas Harcher s'était fait l'interprète des sentiments de toute l'assistance. En admettant que Jean-Sans-Nom se fût réfugié à la ferme, pas un seul de ses hôtes n'aurait eu la lâcheté de le trahir.

Jean, toujours impassible, écoutait M. de Vaudreuil et Clary n'osait même plus le regarder, par crainte d'attirer sur lui l'attention de Rip.

« Thomas Harcher, reprit celui-ci, vous n'ignorez pas, sans doute, qu'une proclamation, en date du 3 septembre 1837, offre une prime de six mille piastres à quiconque arrêtera Jean-Sans-Nom ou fera connaître sa retraite ?

— Je ne l'ignore pas, répondit le fermier, et nul ne l'ignore en Canada. Mais il ne s'est pas trouvé jusqu'ici un seul Canadien assez misérable pour accomplir une si odieuse trahison... et il ne s'en trouvera jamais !...

— Bien dit, Thomas ! » s'écria Catherine, à laquelle ses enfants et ses amis se joignirent.

Rip ne se démonta pas.

« Thomas Harcher, reprit-il, si vous connaissez la proclamation du 3 septembre 1837, peut-être ne connaissez-vous pas le nouvel arrêté que le gouverneur général vient de prendre hier, à la date du 6 octobre ?

— C'est vrai, je ne le connais pas, répondit le fermier, et, s'il est du genre de l'autre, s'il provoque à la délation, vous pouvez vous dispenser de le faire connaître !

— Vous l'entendrez pourtant ! » répliqua Rip.

Et, déployant un papier contresigné de Gilbert Argall, il lut ce qui suit :

« Est enjoint à tout habitant des villes et des campagnes canadiennes de refuser aide et protection au proscrit Jean-Sans-Nom. Peine de mort pour quiconque lui aura donné asile.

« Par le gouverneur général,

« Le Ministre de la Police,

GILBERT ARGALL. »

Ainsi, le gouvernement anglais avait osé aller jusqu'à de tels moyens ! Après avoir mis à prix la tête de Jean-Sans-Nom, il prononçait maintenant la peine capitale contre quiconque lui aurait donné ou lui donnerait asile !

Cet acte inqualifiable entraîna les protestations les plus violentes de la part des assistants. Thomas Harcher, ses fils, ses invités, quittaient déjà leur place pour se jeter sur Rip, pour le chasser de la ferme avec son escouade d'agents et de volontaires, lorsque maître Nick les arrêta d'un geste.

La figure du notaire était devenue grave. A l'égal de tous les patriotes réunis dans cette salle, il éprouvait cette horreur si naturelle que devait inspirer l'arrêté de lord Gosford dont Rip venait de donner communication.

« Monsieur Rip, dit-il, celui que vous cherchez n'est point à la ferme de Chipogan. Thomas Harcher vous en a donné l'assurance, et je vous la réitère à mon tour. Vous n'avez donc que faire ici, et vous auriez mieux fait de garder en poche ce regrettable document. Croyez-moi, monsieur Rip, vous seriez bien avisé en ne nous imposant pas plus longtemps votre présence !

— Bien, Nicolas Sagamore ! s'écria Lionel.

— Oui !... Retirez-vous... à l'instant ! re-

prit le fermier, dont la voix tremblait de colère. Jean-Sans-Nom n'est pas ici ! Mais qu'il vienne me demander asile, et, malgré les menaces du gouverneur, je le recevrai !... Maintenant, sortez de chez moi !... Sortez !...

— Oui !... Oui !... Sortez !... répéta Lionel, dont maître Nick eût vainement essayé de calmer l'exaspération.

— Prenez garde, Thomas Harcher ! répondit Rip. Vous n'aurez pas raison contre la loi ni contre la force qui est chargée de l'appuyer ! Agents ou volontaires, j'ai cinquante hommes avec moi... Votre maison est cernée !...

— Sortez !... Sortez !...

Et ces cris s'élevaient unanimement, en même temps que des menaces directes contre Rip.

« Je ne sortirai qu'après avoir l'identité de toutes les personnes présentes ! » répondit Rip.

Sur un signe de lui, les agents, groupés dans la cour, se rapprochèrent de la porte, prêts à pénétrer dans la salle. A travers fenêtres, M. et Mlle de Vaudreuil apercevaient les volontaires, disposés autour de la maison.

En prévision d'une collision imminente, les enfants et les femmes, à l'exception de Mlle de Vaudreuil et de Catherine, venaient de se retirer dans les chambres voisines. Pierre Harcher, ses frères et ses amis, avaient décroché leurs armes suspendues aux murs. Et, pourtant, si inférieurs par le nombre, comment pourraient-ils empêcher Rip d'accomplir son mandat ?

Aussi M. de Vaudreuil, allant de fenêtre en fenêtre, cherchait à voir si Jean aurait la possibilité de s'échapper par les derrières de la ferme, en se jetant à travers le jardin. Mais, de ce côté non moins que de l'autre, la fuite était impraticable.

Au milieu de ce tumulte, Jean restait immobile près de Clary, qui n'avait pas voulu s'éloigner.

Maître Nick tenta alors un dernier effort de conciliation, au moment où les agents allaient envahir la salle.

« Monsieur Rip, monsieur Rip, dit-il, vous allez faire verser du sang, et bien inutilement, je vous assure !... Je vous le répète, je vous en donne ma parole !... Jean-Sans-Nom, que vous avez mandat d'arrêter, n'est point à la ferme...

— Et il y serait, je vous le répète, que nous le défendrions jusqu'à la mort ! s'écria Thomas Harcher.

— Bien !... bien !... s'écria Catherine enthousiasmée par l'attitude de son mari.

— Ne vous mêlez pas de cette affaire, monsieur Nick ! répondit Rip. Cela ne vous regarde pas, et vous auriez à vous en repentir plus tard !... Je ferai mon devoir, quoiqu'il puisse arriver !... Maintenant, place !... place !...

Une dizaine d'agents s'engagèrent dans la salle, tandis que Thomas Harcher et ses fils s'élançaient contre eux, afin de les repousser.

Et, se démenant toujours, maître Nick répétait, sans parvenir à se faire entendre :

« Jean-Sans-Nom n'est pas ici, monsieur Rip, je vous affirme qu'il n'y est pas !...

— Il y est ! » dit une voix forte, qui domina le tumulte.

Tous s'arrêtèrent.

Jean, immobile, les bras croisés, regardant Rip en face, reprit simplement :

« Jean-Sans-Nom est ici, et c'est moi ! »

M. de Vaudreuil avait saisi le bras du jeune patriote, pendant que Thomas Harcher et les autres, s'écriaient :

« Lui !... Lui !... Jean-Sans-Nom ! »

Jean indiqua d'un geste qu'il voulait prendre la parole. Un profond silence s'établit.

« Je suis celui que vous cherchez, dit-il en s'adressant à Rip. Je suis Jean-Sans-Nom. »

Se retournant vers le fermier et ses fils :

« Pardon, Thomas Harcher, pardon, mes braves compagnons, ajouta-t-il, si je vous ai caché qui j'étais, et merci pour l'hospitalité que j'ai trouvée depuis cinq ans à la ferme de Chipogan. Mais, cette hospitalité que j'avais acceptée, tant qu'elle ne créait pas un danger pour vous, je n'en voudrais plus à présent qu'il y va de la vie pour quiconque me donnerait refuge !... Oui, merci de celui qui ne fut ici que votre fils adoptif, et qui est Jean-Sans-Nom pour son pays ! »

(A suivre)